



LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ALLEMAGNE

DE LA PETITE ENFANCE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INTRODUCTION : L'ÉDUCATION ET LE FÉDÉRALISME – L'ÉGALITÉ DES CHANCES, UNE PRIORITÉ POUR L'ALLEMAGNE

En Allemagne, l'éducation relève de la compétence des *länder* qui sont les premiers législateurs en la matière. Ce principe de « souveraineté culturelle » est inscrit dans l'article 30 de la Loi fondamentale. Il n'y a pas de système éducatif national, qu'il soit scolaire ou universitaire. C'est pourquoi certaines appellations et certains éléments peuvent varier d'un land à l'autre. Le système éducatif respecte cependant un cadre général valable à l'échelle fédérale et offre un niveau d'éducation comparable dans tout le pays. La *Kultusministerkonferenz (KMK)*, la Conférence permanente des ministres de l'Éducation des *länder*, a été spécialement mise en place pour assurer une homogénéité de l'éducation dans toute l'Allemagne.

Cette brochure propose un état des lieux des systèmes actuels de l'accueil préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire et de l'enseignement supérieur en Allemagne. Face aux changements sociaux et sociétaux que le pays connaît depuis plusieurs années, les choses ont beaucoup évolué, en particulier pour la petite enfance et l'enseignement scolaire. Cela se traduit notamment par la multiplication des structures d'accueil préscolaire, ainsi que par le développement d'offres d'enseignement à la journée et d'établissements proposant plusieurs filières dans le secondaire I (c.à.d. les classes de CM2 à la seconde).

Pour le gouvernement allemand, l'un des grands défis en matière d'éducation concerne l'égalité des chances. L'objectif est de faire en sorte que tous les jeunes puissent réussir leur parcours scolaire quelle que soit leur origine sociale ou culturelle. Depuis plusieurs années, les responsables politiques allemands adoptent ainsi des mesures

destinées à inciter les parents à scolariser les enfants plus tôt afin de réduire les écarts et de garantir l'égalité des chances. Le rapport national 2018 sur l'éducation établi par l'Institut allemand de recherche pédagogique internationale (DIPF) prouve que ces efforts ont porté leurs fruits : entre 2015 et 2017, le nombre de jeunes enfants accueillis dans une structure ou gardés par une assistante maternelle a bondi, enregistrant une hausse de plus de 10 %. Un tiers des enfants de moins de 3 ans sont aujourd'hui gardés à l'extérieur de la famille. La *Ganztagsschule*, l'école à la journée, gagne également du terrain. Près de la moitié des écoliers du primaire en bénéficient aujourd'hui. Le gouvernement vient également de créer un « droit à l'école à la journée » pour tous les élèves du primaire. Il est assorti d'un plan d'investissements de deux milliards d'euros [source : bmf.sj.de/gute-kita-gesetz].



© picture alliance



1) NIVEAUX ET ÉTABLISSEMENTS/FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT

Le système éducatif allemand comprend les 4 niveaux d'enseignement suivants : primaire, secondaire I, secondaire II et supérieur. À chacun de ces niveaux correspondent différents types d'établissements et de filières. Cette brochure est donc découpée en trois grands chapitres :

- l'éducation et la garde d'enfants avant la scolarité obligatoire (chapitre 2)
- l'enseignement scolaire obligatoire : enseignement élémentaire (chapitre 3.1) et enseignement secondaire (chapitre 3.2)
- l'enseignement supérieur et la formation professionnelle (chapitre 4).



2) L'ÉDUCATION ET LA GARDE D'ENFANTS AVANT LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

En Allemagne, l'école est obligatoire pour tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans. La date exacte d'entrée à l'école primaire reste néanmoins fixée par la législation du land.

Pour les enfants de moins de 6 ans, il existe différents modes de garde. On utilise le terme « *Kita* » (*Kindertagesstätte*) pour désigner l'ensemble des modes de garde proposés, qui diffèrent selon les tranches d'âge : *Kindertagespflege* (crèche) et *Tagesmutter* (assistante maternelle) pour les enfants de moins de trois ans, *Kindergarten* (jardin d'enfants) et *Kindertagesbetreuung* (garderies) pour les enfants de 3 à 6 ans.

Enfin, un accueil périscolaire appelé *Hort* peut être proposé pour les enfants scolarisés en primaire qui ne fréquentent pas une école à la journée.

Le système éducatif allemand repose sur trois aspects fondamentaux et indissociables : l'accueil, la formation et l'éducation de l'enfant. Dans sa mission de développement et d'épanouissement de l'enfant, il s'appuie donc sur une approche globale.

La notion de « *Bildung* » (« formation ») ne concerne pas uniquement l'apprentissage scolaire et vise une appropriation active du monde, de la culture, etc. par l'enfant. Cette appropriation doit être encouragée, accompagnée et soutenue dans des situations de tous les jours par le biais d'activités de soutien et d'ouverture sur le monde. Le terme « *Erziehung* » (« éducation ») recouvre à la fois les activités pédagogiques et l'acquisition de compétences relationnelles transmises par les adultes. Enfin, la notion de « *Betreuung* » (littéralement le fait de prendre soin, d'accompagner, qui correspond à l'idée d'« accueil de la petite enfance » en France), recouvre les soins matériels, sanitaires et affectifs apportés aux enfants.

Cette triple priorité est le point fort de la mission de développement de l'enfant que se sont fixé les structures d'accueil en Allemagne. L'OCDE notamment a souligné l'intérêt de la spécificité de cette approche pédagogique globale par comparaison avec les autres pays [source : fiche pays de l'OCDE 2004].

Encourager l'accueil des enfants en bas âge à l'extérieur de la famille favorise ainsi l'éducation, la formation et les soins que reçoivent ces enfants. De plus, cela permet aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle et d'accroître l'égalité des chances.

2.1) LE NIVEAU PRÉSCOLAIRE

Le niveau préscolaire regroupe tous les modes d'accueil et d'éducation pour les enfants âgés de quelques mois seulement jusqu'à leur entrée à l'école primaire, c'est-à-dire les crèches, les jardins d'enfants, les assistantes maternelles et les classes de maternelle dans les écoles primaires.

QUELQUES CHIFFRES

En mars 2017, l'Allemagne comptait 762 361 places de crèche pour des enfants de moins de 3 ans et offrait un mode de garde extérieur à 33,1 % des enfants de cette tranche d'âge [source : Kindertagesbetreuung Kompakt, 2017].





En Allemagne, il n'est pas obligatoire de fréquenter ces structures. Mais l'accueil préscolaire est désormais devenu la norme : à l'échelle nationale, plus de 90 % des enfants entre 3 et 6 ans sont accueillis à l'extérieur de la famille. Ce chiffre est moins élevé chez les enfants de moins de 3 ans puisqu'il n'est que de 33 %. Mais là aussi, la demande est en hausse constante ces dernières années [source : Kindertagesbetreuung Kompakt, 2017].

Si par le passé, il était courant d'interrompre son activité professionnelle pendant plusieurs années (généralement 3 ans, donc jusqu'à l'entrée au jardin d'enfants), on constate que les choses ont changé : de plus en plus de mères aspirent à une meilleure conciliation de leur carrière et de leur vie de famille, et le législateur soutient cette évolution.

La garde des enfants, notamment des tout-petits, est devenue un enjeu prioritaire pour le gouvernement allemand ces dernières années. Cela s'est notamment traduit par l'adoption de la loi relative à la garde des enfants de moins de 3 ans (*KiföG, Kinderförderungsgesetz*) qui prévoit d'augmenter le nombre de places en structures d'accueil et qui garantit que tout enfant de moins de 3 ans puisse bénéficier d'un mode de garde. Depuis le 1^{er} août 2013, tous les enfants âgés d'un an et plus ont droit à une place en crèche (*Krippe/ Kita*) ou auprès d'une assistante maternelle.

En parallèle, nombre d'Allemands restent attachés au modèle traditionnel selon lequel les parents s'occupent eux-mêmes de leur enfant pendant les premiers mois, voire la première année de sa vie. Afin d'en tenir compte, le gouvernement fédéral a réformé les allocations versées pendant le congé parental. En 2007, l'*Elterngeld* a remplacé l'ancienne formule des allocations d'éducation qui étaient versées aux parents choisissant d'interrompre leur carrière pour s'occuper de leurs enfants. Depuis 2015, l'*ElterngeldPlus* offre encore plus de souplesse. Cette nouvelle allocation vise à promouvoir l'égalité hommes-femmes en permettant d'une part de répartir le congé parental de manière flexible et égalitaire entre le père et la mère, et d'autre part de combiner congé parental et travail à temps partiel afin de faciliter le retour à l'emploi. Les parents peuvent ainsi choisir de se partager les tâches éducatives en travaillant par ailleurs tous les deux à temps partiel (25-30 heures par semaine). Ils bénéficient alors de quatre mois de congé parental supplémentaire. Il semble que cette réforme de l'allocation de congé parental ait fait évoluer des mentalités jusqu'à

très ancrées dans la société allemande. Le nombre de pères s'arrêtant de travailler pour garder leurs enfants est passé de 3 % à plus de 34 % en l'espace de dix ans. Désormais, plus d'1 père sur 3 perçoit l'*Elterngeld*, même si c'est généralement pendant deux mois seulement. Seuls 20 % des pères prenant un congé parental le prolongent au-delà de cette durée. Par conséquent, les mères continuent à percevoir 91 % de la totalité des mensualités d'*Elterngeld* [source : ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse].

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les salariés se voient en outre garantir le droit de revenir à un horaire à temps plein après une période de travail à temps partiel [source : ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales].

Pour beaucoup de parents, la question de la garde de leur enfant se pose lorsque celui-ci atteint l'âge d'un an. En effet, la part des enfants gardés à l'extérieur augmente sensiblement avec leur âge. Ces 10 dernières années, on a observé une forte hausse du taux d'activité des femmes ayant des enfants âgés de 1 à 3 ans : en 2006, elles n'étaient que 39 % à travailler contre 52 % aujourd'hui.

1 ENFANT SUR 3 EST GARDÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA FAMILLE

Pourcentage d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans des structures préscolaires privées ou publiques en 2018



Allemagne 33.6
Länder de l'Ouest 29.4
Länder de l'Est 51.5

Situation au 1^{er} mai 2018.
Source : Office fédéral de la Statistique

Grâce à toutes les mesures prises, 470 000 enfants de plus qu'en 2006 sont aujourd'hui gardés à l'extérieur de la famille, ce qui correspond à une augmentation de 167 % [source : Kindertagesbetreuung Kompakt, 2017].

Un grand nombre de parents déclarent vouloir faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Par conséquent, les offres de garde d'enfant institutionnelles doivent encore être développées. Selon de récentes estimations, environ 307 000 places supplémentaires seront requises d'ici 2025 [source : Kindertagesbetreuung Kompakt, 2017].

BON À SAVOIR

La garde d'enfants en bas âge est plus courante en France qu'en Allemagne puisqu'en France, 55 % des enfants âgés de moins de 3 ans sont accueillis en crèche ou confiés à des assistantes maternelles [Observatoire national de la petite enfance]. Le nombre d'enfants gardés à l'extérieur est toutefois en constante augmentation en Allemagne.



On constate que les horaires d'ouverture sont souvent trop restreints et ne répondent pas aux besoins des parents.

Dès l'âge de 3 ans et jusqu'à son entrée dans le système scolaire, tout enfant a droit à une place dans un jardin d'enfants. L'offre couvre 93 % de la demande, sachant que l'inscription dans une crèche ou un jardin d'enfants n'est pas obligatoire.

Les structures d'accueil ne dépendent pas du système éducatif. Il en existe plusieurs types. Ces structures peuvent être créées et gérées par des acteurs publics ou privés. Les acteurs publics impliqués sont au premier chef les communes, puis les länder et enfin, dans de rares cas, l'État. Les crèches publiques sont plus répandues dans l'est du pays où elles étaient déjà nombreuses du temps de la RDA. Les associations religieuses et caritatives sont traditionnellement très actives dans le domaine de la petite enfance, notamment dans l'ouest du pays. D'autres acteurs privés peuvent être des associations de parents ou des entreprises. Les structures privées, ouvertes à tous les enfants quelle que soit leur confession, sont elles aussi soumises au contrôle des pouvoirs publics.

2.2) LES KITAS (KINDERTAGESSTÄTTEN)

Kindertagesstätte (généralement abrégé en *Kita* ou *KiTa*) est un terme générique qui recouvre différents types de structures d'accueil préscolaire. Selon le land ou la région, la Kita peut notamment être une *Kinderkrippe* (crèche) ou un *Kindergarten* (jardin d'enfants).

Mais il n'y a pas que l'appellation qui diffère : les crèches proposent un accueil à la journée, depuis tôt le matin jusqu'en soirée. Dans les jardins d'enfants en revanche, les enfants ne sont généralement accueillis que le matin. Dans certains cas, les enfants restent déjeuner avant d'être récupérés par leurs parents. Parfois, un accueil est possible l'après-midi également.

QUELQUES CHIFFRES

En mars 2017, 2 374 877 enfants âgés de 3 à 6 ans étaient accueillis en structures de type *Kindertageseinrichtungen*. La durée de l'accueil peut varier : en 2017, près de 50 % des enfants étaient gardés à la journée, 37,7 % avaient une place en « demi-journée élargie » et ils n'étaient que 12,5 % à être accueillis à la demi-journée uniquement.



Le montant des frais de garde dépend essentiellement de la politique menée par la municipalité. Dans la plupart des cas, y compris pour les jardins d'enfants confessionnels, la cotisation mensuelle est fixée par la ville et varie en fonction des revenus des parents. Dans plusieurs länders, de nouvelles règles s'appliquent depuis le 1^{er} août 2018 aux tarifs des *Kitas*. Ainsi, à Berlin, l'accueil est gratuit et seuls les repas sont payants. En Hesse et en Basse-Saxe, l'accueil est désormais gratuit pour les enfants de plus de 3 ans. L'an dernier, dans les *Kitas* du Brandebourg, les enfants étaient accueillis gratuitement pendant la dernière année avant leur entrée à l'école élémentaire. À Hambourg, en Rhénanie-Palatinat, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Thuringe, l'accueil des enfants en bas âge est depuis longtemps (partiellement) gratuit [source : bildungsserver.de/Elementarbildung].

À cela s'ajoute la nouvelle loi pour l'amélioration de la qualité des établissements préscolaires (« *Gute-Kita-Gesetz* ») entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, qui prévoit une enveloppe de 5,5 milliards d'euros pour les länders afin d'améliorer la qualité de l'accueil dans les *Kitas*, par exemple en étendant leurs horaires d'ouverture, en engageant du personnel supplémentaire, en encourageant la formation continue et les cours de langue, mais aussi en exonérant les familles à revenus modestes des frais de garde [source : fruehe-chancen.de/qualitaet/gute-kita-gesetz/].

On retrouve la notion de développement global de l'enfant, fondamentale dans la conception allemande de l'éducation

(« *Bildung* »), dans de nombreux aspects de l'accueil des enfants en bas âge. L'un des éléments clés de cette approche consiste à offrir un espace de créativité dans lequel l'enfant peut découvrir son environnement dans le cadre du jeu libre (*Freies Spiel*). Les enfants choisissent librement leur activité. Ils sont encadrés par des éducatrices et éducateurs mais, à l'exception des repas communs et de quelques temps de rassemblements, aucune activité n'est imposée.

La *Kita* n'est donc pas une institution ayant pour but de préparer les enfants au cadre scolaire, mais plutôt un espace de découverte et de jeu qui initie les enfants à la vie en collectivité. L'idée centrale est de permettre aux enfants de développer leurs capacités individuelles, de s'intégrer et de participer à la vie collective et de renforcer leur confiance en eux, de leur inculquer la tolérance et le respect des autres. Ainsi, les groupes sont composés d'enfants d'âges différents. Il n'y a pas de répartition par tranche d'âge comme c'est le cas à l'école.

BON À SAVOIR

Contrairement à la maternelle française, les *Kitas* et les jardins d'enfants allemands ne font pas partie du système scolaire. Les enfants n'y sont pas répartis par classe d'âge. Il n'y a généralement pas de programme imposé, les enfants peuvent choisir leur activité.



3) L'ÉCOLE OBLIGATOIRE - LE SYSTÈME SCOLAIRE

L'école publique allemande est gratuite. L'obligation scolaire est régie par la loi régionale des länders et prend généralement fin à l'issue de la 12^e année de scolarité ou à la majorité de l'élève. Durant 9 à 10 années, il doit s'agir d'un enseignement à temps plein (*Vollzeitschulpflicht*). Pour les élèves ne souhaitant ensuite plus fréquenter une école d'enseignement général et n'ayant pas encore 18 ans, il est possible de se conformer malgré tout à l'obligation scolaire (*Berufsschulpflicht*) en optant pour une formation professionnelle en alternance.

L'école publique est divisée en deux niveaux : l'école élémentaire, qui est unique, puis l'enseignement secondaire, composé de différentes filières. Après quatre années d'école élémentaire, les élèves sont orientés vers la filière qui semble la plus adaptée pour eux.

LE QUOTIDIEN

En Allemagne, les classes sont numérotées par ordre croissant. À l'entrée à l'école primaire, on est ainsi en classe 1 (1. Klasse). Au moment du passage vers l'enseignement secondaire, les élèves sont en classe 5 et ils obtiennent l'équivalent du bac à la fin de la classe 12 ou 13. [source : bildungxperten.net]

Dans les écoles allemandes, les classes ne sont pas recomposées à chaque rentrée. Elles restent identiques pendant 2 à 3 ans, les enseignants accordant une grande importance à la cohésion entre les élèves. Par ailleurs, chaque classe a sa propre salle. Ce sont les professeurs qui se déplacent et non les élèves, sauf pour des cours comme le sport ou la chimie qui requièrent des équipements spécifiques. La durée d'un cours en Allemagne est de 45 minutes. Le matin, l'école commence entre 7h30 et 8h15.

L'école allemande a longtemps été connue pour ses après-midis libres. Il y a encore quelques années, les cours avaient lieu le matin uniquement et les enfants rentraient chez eux vers 13h ou 14h pour faire leurs devoirs ou se rendre à leurs activités extra-scolaires. Mais le système scolaire allemand est depuis plusieurs années déjà en profonde mutation et fait l'objet d'une importante modernisation.



En 2003, le gouvernement fédéral a en effet lancé une vaste réforme du système éducatif visant un double objectif : d'une part améliorer la formation et l'accompagnement des enfants et d'autre part instaurer une nouvelle politique familiale permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Afin de créer des infrastructures mieux adaptées à la prise en charge des enfants, le gouvernement a mis désormais sur le concept d'école à la journée. De nombreuses écoles à la journée (*Ganztagschulen*) ont ainsi vu le jour et leur nombre continue d'augmenter.

Pour améliorer encore la prise en charge des enfants scolarisés, le dernier contrat de coalition fédéral a introduit pour les enfants des écoles élémentaires le droit à un accueil à la journée avec la « *Gute-KiTa-Gesetz* » entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Les cours se terminant souvent le midi, les parents étaient confrontés à la difficulté de devoir trouver pour leurs enfants une solution de prise en charge adaptée après la classe. Désormais, plusieurs solutions s'offrent à eux, avec des modalités et des temps d'accueil variables. Généralement, les enfants sont accueillis dans des structures gérées par l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse qui peuvent être extérieures ou liées aux écoles à la journée. Certains länders misent essentiellement sur des accueils périscolaires (*Horte*), tandis que d'autres développent en priorité les écoles à la journée. Des structures associant ces deux formes de prise en charge sont également proposées. [source : Kindertagesbetreuung. Kompakt 2017]



LES GANZTAGSSCHULEN (ÉCOLES À LA JOURNÉE)

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, un peu plus des deux tiers (67,5 %) des écoles étaient ouvertes toute la journée (en 2002, elles n'étaient que 16 %). Le terme *Ganztagschule* (« école à la journée ») peut recouvrir deux choses : l'accueil à la journée et l'enseignement à la journée. Les écoles à la journée peuvent être des écoles élémentaires et des établissements du secondaire.

On distingue également les *gebundene Ganztagschulen* (écoles à la journée avec présence obligatoire l'après-midi) et les *offene Ganztagschulen*, souvent appelées OGS ou *offene Schulen* (écoles à la journée avec présence facultative l'après-midi).

Dans les *gebundene Ganztagschulen*, les élèves sont tenus d'assister à 7 heures d'activités au moins, et ce pendant au moins trois jours de la semaine.

Les *offene Ganztagsschulen* fonctionnent davantage selon le modèle classique des écoles allemandes à la demi-journée : le programme qu'elles proposent l'après-midi, après les cours, est facultatif. Les activités proposées après les cours sont généralement le déjeuner, un temps d'étude accompagnée ou d'aide aux devoirs, des activités sportives, des travaux de groupe axés sur la créativité, le sport et la musique [source : Bildung in Deutschland, 2018]. Concrètement, cela se présente de la manière suivante :

- dans les *gebundene Ganztagsschulen*, ils ont des cours obligatoires jusqu'à 16h pendant 4 jours par semaine. Les élèves doivent donc être dans l'établissement de 8h à 16h et ne peuvent pas rentrer chez eux avant cela.

- dans les *offene Ganztagsschulen*, il y a cours jusqu'à 13h. Il peut aussi y avoir cours jusqu'à 14h ou 14h45 pendant un ou deux jours de la semaine. Du lundi au jeudi, des activités, y compris de l'aide aux devoirs, sont proposées à partir de 13h. Les élèves peuvent choisir d'y participer ou de rentrer chez eux.

BON À SAVOIR

Le système des écoles à la journée est nouveau en Allemagne alors qu'il est la norme depuis toujours en France. Tandis qu'en France tous les élèves commencent leur journée entre 8h et 8h30 et la terminent entre 16h et 16h30, en Allemagne, les horaires sont très variables. Contrairement à la France, les cours se déroulent du lundi au vendredi. Le mercredi les enfants ont donc école.

LES VACANCES SCOLAIRES

L'été, les élèves allemands ont six semaines de vacances. Pour alléger la période de cours, ils ont en règle générale une à deux semaines de vacances à l'automne, deux à Noël et deux à Pâques. Dans certains länders, s'y ajoutent des vacances en février ou à la Pentecôte. Les dates des vacances peuvent varier selon les länders. Au total, les écoliers allemands bénéficient d'environ treize semaines de vacances chaque année.

BON À SAVOIR

Les élèves allemands ont un peu moins de vacances que leurs camarades français l'été, mais surtout il n'y a pas de début de vacances ni de date de rentrée uniques au niveau national comme c'est le cas en France. Les dates de rentrée et de fin d'année varient selon les länders.

3.1) LA GRUNDSCHULE (ÉCOLE PRIMAIRE)

Elle est gratuite et obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans. L'enseignement met l'accent sur l'acquisition de l'autonomie. Une classe compte environ 25 élèves et garde généralement le même enseignant pendant deux, voire quatre ans. Seules les matières comme les arts plastiques,

la musique et le sport sont assurées par un autre enseignant. Les élèves ne portent pas d'uniforme.

Le système d'évaluation prévoit des notes allant de 1 à 6, 1 étant la meilleure note. Mais souvent, les enfants des premières classes ne sont pas notés. Leurs bulletins contiennent plutôt des appréciations sur leurs compétences sociales et leur comportement en cours.



BON À SAVOIR

Pour les petits Allemands, le jour de l'entrée à l'école primaire est un événement particulier, marqué par plusieurs rituels : les parents les accompagnent jusqu'à leur salle de classe où ils sont accueillis par l'enseignant. Souvent, les élèves des classes plus avancées leur ont préparé un petit spectacle ou une chanson de bienvenue. Pour sa première rentrée, chaque enfant reçoit de la part de ses parents une *Schultüte*, un grand cône décoré garni de friandises et de fournitures scolaires. Après leur premier cours, les enfants sont traditionnellement pris en photo avec leur *Schultüte* et leur cartable.

Dans la plupart des länders, après quatre années d'école élémentaire, les enfants sont orientés vers la filière d'enseignement qui semble la plus adaptée pour eux. L'orientation se fait en fonction de différents critères : la recommandation donnée par l'école élémentaire (basée sur le comportement et les notes de l'élève), le nombre de places disponibles dans les différents établissements, la proximité par rapport au domicile, la présence de frères et sœurs dans l'établissement (on évite en effet de séparer les fratries). Selon les länders, les recommandations du personnel enseignant sur la filière adaptée pour l'élève peuvent être contraignantes ou non.



3.2) L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (*SEKUNDARSTUFE I*)

FILIÈRES DE FORMATION ET TYPES D'ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL EN ALLEMAGNE

Établissements proposant les trois filières (généralement classes 11 à 13)		
		Gymnasium (généralement classes 10 à 12)
FILIÈRE HAUPTSCHULE	FILIÈRE REALSCHULE	FILIÈRE GYMNASIUM
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II (âge 16 - 19 ans)		
Établissements proposant les trois filières (généralement appelés Gesamtschule) : Integrierte Gesamtschule, Kooperative Gesamtschule, Gemeinschaftsschule (Bade-Wurtemberg, Sarre, Saxe-Anhalt, Schleswig-Holstein, Thuringe), Integrierte Sekundarschule (Berlin), Oberschule (Brême, Basse-Saxe), Regionale Schule (Mecklembourg-Poméranie occidentale), Stadtteilschule (Hambourg), Sekundarschule (Rhénanie du Nord-Westphalie) (classes 5 à 10)		
Établissements proposant ces deux filières : Erweiterte Realschule (Sarre), Haupt- und Realschule (Hambourg), Mittelschule (Saxe), Oberschule (Brandebourg), Realschule plus (Rhénanie-Palatinat), Regelschule (Thuringe), Regionale Schule (Mecklembourg-Poméranie occidentale), Regionalschule (Schleswig-Holstein), Sekundarschule (Brême, Saxe-Anhalt), Verbundene Haupt- und Realschule (Hesse), Mittelstufenschule (Hesse) (classes 5 à 10)		
Hauptschule / Mittelschule (Bavière) (classes 5 à 9/10)	Realschule (classes 5 à 10)	Gymnasium (classes 5 à 9/10)
FILIÈRE HAUPTSCHULE	FILIÈRE REALSCHULE	FILIÈRE GYMNASIUM
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE I (âge 11 - 16 ans)		
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (classes 1 à 4) / (à Berlin et dans le Brandebourg : classes 1 à 6)		
ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE		
JARDINS D'ENFANTS/CRÈCHES		
NIVEAU PRÉSCOLAIRE		

(Mise à jour : août 2018) Source : www.kmk.org

Après l'école élémentaire, les élèves passent dans un établissement du secondaire I. Comme le montre le tableau ci-dessus, la structure fédérale du système éducatif allemand se traduit notamment par des appellations qui diffèrent d'un land à l'autre.

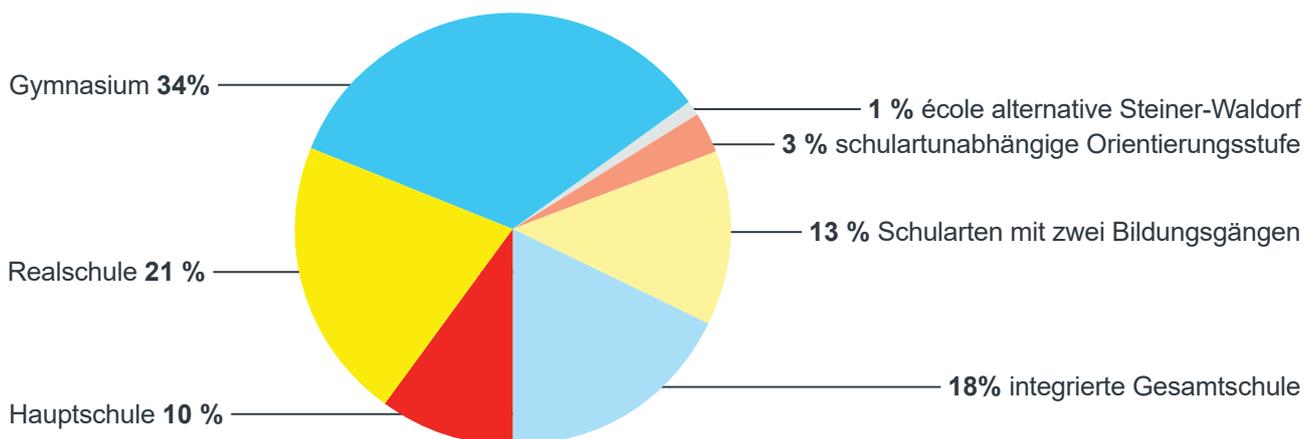
Au cours des deux dernières décennies, l'infrastructure scolaire a évolué dans un certain nombre de länder. Dans le cadre de ces aménagements, les filières de la *Hauptschule* et de la *Realschule* ont souvent fusionné et les voies d'accès à l'*Abitur*, avec des durées variables elles aussi, se sont multipliées [source : Bildung in Deutschland, 2018].

Dans l'enseignement secondaire I, le système éducatif comprend plusieurs formes d'établissements et de filières. Les cours sont dispensés en vue d'un diplôme qui diffère selon que l'on fréquente une *Hauptschule*, une *Realschule* ou un *Gymnasium*. Certains établissements proposent deux filières en parallèle (*Hauptschule* + *Realschule*) et d'autres encore, les « *integrierte Gesamtschulen* », proposent les trois filières (*Hauptschule* + *Realschule* + *Gymnasium*). Dans les *integrierte Gesamtschulen*, les élèves ne suivent pas les cours d'une filière précise, ils peuvent choisir

des niveaux différents (*Förderkurse*, *Grundkurse*, *Erweiterungskurse*) en fonction des matières.

À la fin de l'enseignement secondaire I, toutes les filières de tous les types d'établissements débouchent sur un diplôme de fin d'études générales. Celui-ci atteste des capacités et compétences acquises à l'école et donne accès à des établissements du niveau secondaire II qui varient en fonction du diplôme obtenu.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE SECONDAIRE I AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017



QUELQUES CHIFFRES

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, le niveau secondaire I a accueilli 4,1 millions d'élèves. 34 % d'entre eux fréquentaient un *Gymnasium*, 21 % une *Realschule* et 10 % une *Hauptschule*. 18 % de ces élèves allaient dans une *integrierte Gesamtschule*, 13 % dans un établissement proposant deux filières. Enfin, 3 % avaient opté pour une « *schulartunabhängige Orientierungsstufe* » (« classe d'orientation non différenciée ») proposée dans certains länder et 1 % pour une école alternative *Steiner-Waldorf* [source: destatis, Schulen auf einen Blick, 2018].

Au fil du temps, le paysage scolaire a évolué et on constate que la part des élèves dans les *Hauptschulen* a reculé de 9 points au cours des dix dernières années. Cela s'explique par le fait que de nombreux länder ont supprimé ce type d'établissement. Le nombre d'élèves en *Realschule* a lui aussi enregistré une baisse significative (6 %). Les *integrierte Gesamtschulen* accueillent en revanche 10 % d'élèves de plus qu'auparavant et les établissements proposant plusieurs filières ont enregistré une hausse de 6 %.

BON À SAVOIR

L'âge de l'entrée à l'école est le même dans les deux pays mais c'est l'un des seuls points communs entre la France et l'Allemagne : la durée de l'enseignement primaire dure généralement 4 ans en Allemagne (sauf à Berlin et dans le Brandebourg) et les élèves sont ensuite répartis dans différentes filières. Il n'y a pas de collège unique en Allemagne, de même qu'il n'y a pas de ministre de l'Éducation nationale.

3.2.A) ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT DEUX FILIÈRES (SCHULARTEN MIT ZWEI BILDUNGSGÄNGEN)

La majorité des länder ont supprimé les *Hauptschulen* en tant qu'établissements autonomes, seuls le Bade-Wurtemberg et la Bavière abritent encore des établissements distincts pour les filières des *Hauptschulen* et des *Realschulen*. La plupart des établissements proposent donc désormais ces deux filières en parallèle, ce sont les *Schularten mit zwei Bildungsgängen*.

3.2.B) LA FILIÈRE HAUPTSCHULE

Cette filière comprend les classes 5 à 9. Elle propose une formation générale composée de cours théoriques et de nombreux cours pratiques. Les matières enseignées sont globalement les mêmes que dans les autres établissements d'enseignement secondaire, mais le programme scolaire est moins dense. Les élèves n'apprennent généralement qu'une seule langue étrangère. Le plus souvent, il s'agit de l'anglais.

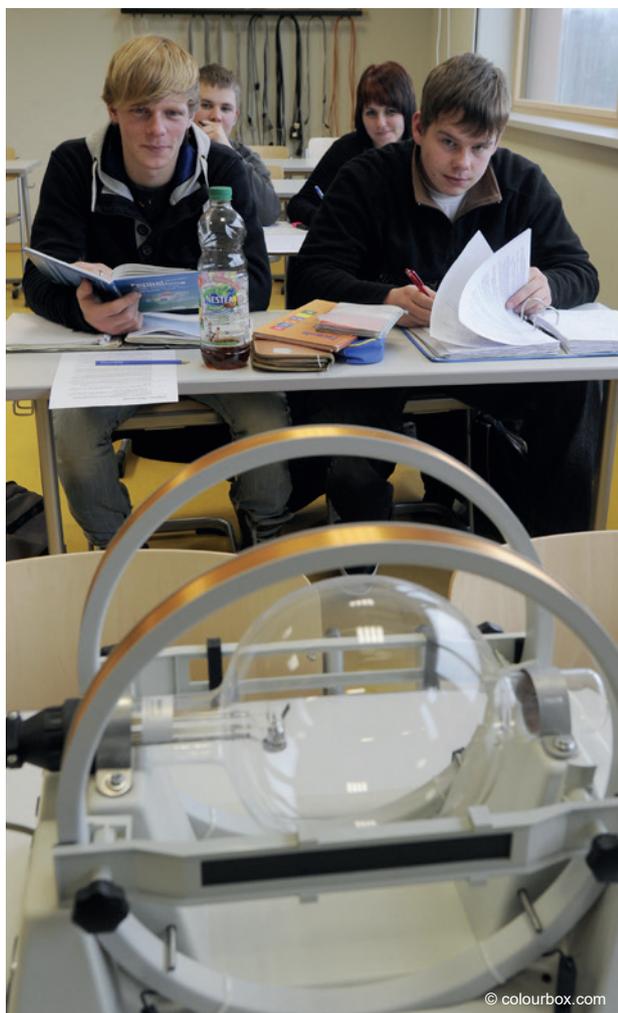
Elle a pour objectif de préparer les élèves à un apprentissage. À l'issue de ce cursus, ils obtiennent un certificat de fin de scolarité (*Hauptschulabschluss*) qui leur permet de suivre une formation professionnelle ou de commencer à travailler.

3.2.C) LA FILIÈRE REALSCHULE

Comme toutes les autres, cette filière du secondaire commence en classe 5. Elle se poursuit jusqu'à la classe 10. Tout en restant général, l'enseignement dispensé dans la *Realschule* est plus complet et plus approfondi qu'à la *Hauptschule*.

Les élèves y apprennent une langue étrangère obligatoire, l'anglais. Il est généralement possible de choisir une 2^e langue en option (souvent le français ou l'espagnol). En classe 7 (l'équivalent de la 5^e française), il est également possible d'opter pour une spécialité : par exemple les sciences, l'économie ou les langues vivantes, ce qui permet de diversifier et d'approfondir les enseignements du domaine choisi.

L'examen de fin d'études à la *Realschule* s'appelle *Mittlere Reife* ou *Mittlerer Schulabschluss (MSA)*. C'est le diplôme le plus fréquent. En 2017, 43 % des élèves l'ont obtenu à l'issue de la *Realschule* [source : destatis – Schulen auf einen Blick 2018]. Ce diplôme permet d'accéder à une formation professionnelle dans le cadre du système d'apprentissage par alternance, appelé système dual. Il ouvre également aux élèves les portes des lycées techniques (*Fachoberschulen*) où, après deux années de scolarité supplémentaires, ceux-ci peuvent obtenir un certificat donnant accès aux établissements d'enseignement supérieur technique aussi appelés universités de sciences appliquées, les *Fachhochschulen*. Les élèves ayant un bon niveau ont également la possibilité d'intégrer un *Gymnasium* à l'issue de la filière *Realschule* et de passer l'*Abitur* (équivalent du baccalauréat). Du reste, le système « tripartite » de l'enseignement secondaire est flexible : à tout moment de leur scolarité, si les élèves démontrent qu'ils ont la volonté et la capacité de changer de filière, c'est possible.



3.2.D) LA FILIÈRE GYMNASIUM

Suite au réaménagement du système scolaire, on a constaté dans de nombreux länder une évolution dans les choix des écoles secondaires. On observe ainsi une nette préférence pour les établissements proposant plusieurs diplômes. Les voies d'accès à l'*Abitur* se sont diversifiées et les élèves choisissant le *Gymnasium* à l'issue de l'école primaire sont de plus en plus nombreux.

Le *Gymnasium* propose une formation générale qui dure 8 ou 9 ans (c'est-à-dire de la classe 5 à la classe 12 ou 13) et qui débouche sur l'*Abitur*, l'équivalent du baccalauréat. L'enseignement dispensé au *Gymnasium* est plus large et plus approfondi que dans les deux filières précédemment évoquées. Dès la classe 5, les élèves avancent plus vite dans le programme scolaire.

De la classe 5 à la classe 10 ou 11, tous les élèves du *Gymnasium* suivent le même programme scolaire. Puis, pendant les deux dernières années avant l'*Abitur*, les élèves ont des matières obligatoires (les *Kernkompetenzfächer*), qui sont généralement les mathématiques, l'allemand et une langue étrangère. Ils doivent également choisir une matière de spécialité dite *Profilfach* qui doit être une 2^e langue étrangère ou une discipline scientifique. Enfin, ils doivent choisir une dernière matière dite *Neigungsfach*, pour laquelle l'élève est totalement libre et qu'il peut choisir en fonction de ses centres d'intérêt personnels dès lors que le cours existe (sport, musique, etc.). Ces appellations (*Kernkompetenzfächer*, etc.) peuvent différer d'un land à l'autre.

Tous les élèves acquièrent des savoirs approfondis dans au moins un domaine des sciences naturelles, des langues étrangères et des sciences humaines/sociales. Les règles concernant le choix de ces cours intensifs et les matières obligatoires pour l'*Abitur* peuvent varier selon les länder. L'obtention de l'*Abitur* est assortie de la délivrance de l'*Allgemeine Hochschulreife*, un certificat qui permet l'accès à toutes les formes d'établissements de l'enseignement supérieur.

L'*Abitur* est un examen reconnu au niveau national, mais dont les épreuves sont organisées par les länder. La note finale se compose pour les deux tiers des notes obtenues pendant les deux dernières années scolaires (contrôle

continu) et pour un tiers des notes obtenues lors des examens finaux. Sur 16 länder, 15 organisent un examen centralisé (*Zentralabitur*). Cela signifie que tous les élèves d'un land passent des épreuves identiques le même jour, au moins dans les matières principales.

Dans la même logique, la KMK a décidé d'établir une série d'énoncés d'exercices auxquelles les länder peuvent avoir recours lors de l'élaboration des examens finaux. Des devoirs homogènes en mathématiques, allemand, anglais et français sont désormais à la disposition des länder. Il n'y a cependant ni épreuves nationales, ni obligation de se servir de ces énoncés d'épreuves communs [source : KMK].

On observe une hausse du nombre d'élèves qui finissent leur scolarité avec l'*Abitur* en poche. En 2017, le taux moyen de titulaires de l'*Abitur* au niveau fédéral était de 34 % [source : destatis, Schulen auf einen Blick, 2018].

BON À SAVOIR

De même que le jour de la première rentrée à l'école est marqué par des rituels particuliers, la fin de la scolarité est très importante pour les Allemands. Dans les *Gymnasien*, il est ainsi de tradition d'organiser une grande soirée à l'occasion de la remise des diplômes : c'est l'*Abiball*.



3.2.E) LA FILIÈRE INTEGRIERTE GESAMTSCHULE

Ce type d'établissement réunit les filières *Hauptschule*, *Realschule* et *Gymnasium*. Comme dans un collège français, tous les élèves peuvent fréquenter une *integrierte Gesamtschule* quel que soit le diplôme. Il est possible de passer l'*erster Bildungsabschluss* (diplôme de fin d'études secondaires) après la 9^e, le *MSA* après la 10^e et l'*Abitur* après la 13^e classe.



Selon leurs compétences individuelles, les élèves suivent des cours de niveaux différents dans certaines matières (mathématiques, allemand, anglais...) à partir de la 7^e classe. Ils peuvent également approfondir leurs connaissances en fonction de leurs intérêts et de leurs points forts, et choisir parmi des options obligatoires (langues vivantes, sciences naturelles, technologie, musique, arts plastiques). Les autres matières sont enseignées à toute la classe. Cette forme d'établissement a pour but d'éviter une orientation trop précoce.

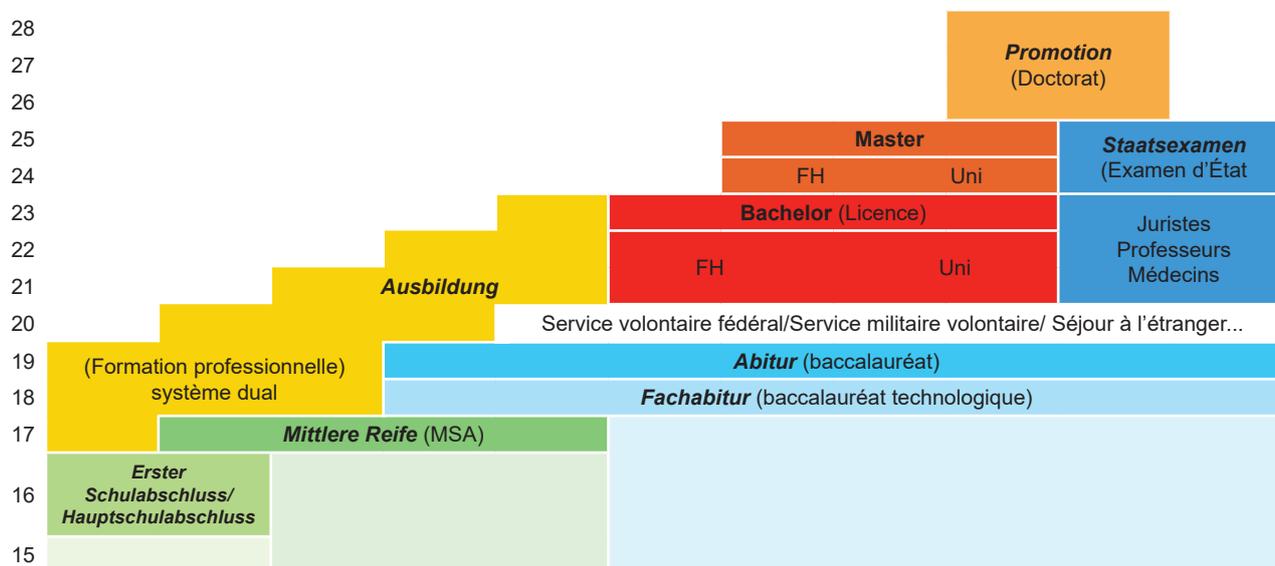
Par le passé, la *Gesamtschule* était la forme d'école la moins répandue. Mais depuis quelques années, elle connaît un succès grandissant : tandis que les autres types d'écoles (surtout la *Hauptschule* et la *Realschule*) voient leurs effectifs diminuer, le nombre de *Gesamtschulen* est en constante augmentation et il s'agit d'un phénomène durable [source : destatis, Schulen auf einen Blick, 2018].

La *Gesamtschule* s'inscrit dans la nouvelle tendance des écoles à la journée. Une plus grande flexibilité de l'emploi du temps permet de garantir des cours de soutien pour les élèves qui rencontrent des difficultés, et d'avoir des classes de niveau homogène. 85 % des *Gesamtschulen* proposent un programme qui s'étend sur l'après-midi.

BON À SAVOIR

Même si les écoles privées sont de plus en plus prisées en Allemagne, elles n'attiraient encore que quelque 750 600 élèves en 2016/2017, soit 9 % d'entre eux, alors que 7,6 millions de jeunes sont scolarisés dans un établissement public [source : destatis, Schulen auf einen Blick, 2018]. En France, il est beaucoup plus fréquent d'inscrire ses enfants dans l'enseignement privé puisque c'est le cas de 17 % des élèves [source : Éducation nationale en chiffres, 2018].

4) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES



NIVEAU SECONDAIRE II (SEKUNDARSTUFE II)

Le niveau secondaire II regroupe les établissements d'enseignement général et professionnel à plein temps ainsi que la formation professionnelle dans le cadre du système dual (formation en alternance).

C'est principalement le certificat de fin de scolarité obtenu qui déterminera le type d'établissement de formation professionnelle possible pour l'élève. L'*Hauptschulabschluss* donne essentiellement accès à la formation professionnelle dans le cadre du système dual. Mais pour cela, les jeunes doivent tout d'abord trouver une place d'apprenti dans une entreprise. S'ils n'y parviennent pas, en particulier s'ils sont encore soumis à l'obligation scolaire, ils suivront un programme de formation pré-professionnelle dans un système dit « de transition » entre l'école et l'apprentissage.

Pour les titulaires d'un *mittlerer Schulabschluss* (MSA), le choix est beaucoup plus large. Ils peuvent opter pour le système dual ou l'entrée dans une école professionnelle à plein temps. Souvent sous réserve d'une note moyenne minimale, ils peuvent aussi accéder aux différents types de lycées professionnels qui existent et à l'enseignement général. Qu'elle passe par le système dual ou un établissement à plein temps, la formation professionnelle débouche sur un diplôme qui permet d'exercer un métier. Les autres cursus (y compris à vocation professionnelle) débouchent sur un diplôme appelé *Hochschulreife*, qui peut être général (*Abitur*) ou technologique (*Fachabitur*) et qui donne accès à des études supérieures.

4.1) ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LE CADRE DU SYSTÈME DUAL

La plupart des diplômés de la *Hauptschule* et de la *Realschule*, mais également un nombre important et croissant de titulaires de l'*Abitur*, optent pour une formation professionnelle.

En effet, parmi les élèves qui débutent aujourd'hui une formation professionnelle, on compte plus d'élèves titulaires d'un diplôme permettant de faire des études supérieures que d'un simple *Hauptschulabschluss*.

Le système dual propose des apprentissages de 2 ou 3 ans et un choix parmi 326 métiers. Les jeunes doivent postuler auprès d'une entreprise au sein de laquelle ils souhaitent faire leur formation et signent ensuite un contrat avec celle-ci. Cette formation pratique est complétée par des enseignements généraux et technologiques dans une école professionnelle (*Berufsschule*).

Pendant leur formation, les apprentis touchent une indemnité mensuelle fixée par la convention collective dont ils dépendent. À la fin de leur formation, ils passent une épreuve devant la Chambre de commerce. À l'issue de leur apprentissage, les jeunes ont le statut de travailleurs qualifiés. En décembre 2017, 1,3 million de jeunes suivaient une formation professionnelle dans le cadre du système dual [source : Destatis].

L'apprentissage est une forme de qualification professionnelle qui a fait ses preuves en Allemagne puisque près

de la moitié des jeunes Allemands optent pour ce type de formation dans le cadre du système dual [source : Agence fédérale pour l'Emploi].

Il est à noter que la formation professionnelle n'est pas réservée aux métiers manuels. Elle touche de multiples secteurs et peut concerner des emplois administratifs.

BON À SAVOIR

En Allemagne, la formation professionnelle en alternance reste la voie d'accès à la vie professionnelle pour une majorité des jeunes âgés de 16 à 20 ans. Ce système dual qui associe formation théorique et apprentissage en entreprise joue traditionnellement un rôle très important dans le système allemand de formation professionnelle.

En France, les entreprises sont généralement moins impliquées dans l'apprentissage qui dépend du ministère de l'Éducation. En Allemagne, les entreprises peuvent piloter elles-mêmes le système et embaucher les apprentis en fonction de leurs besoins.

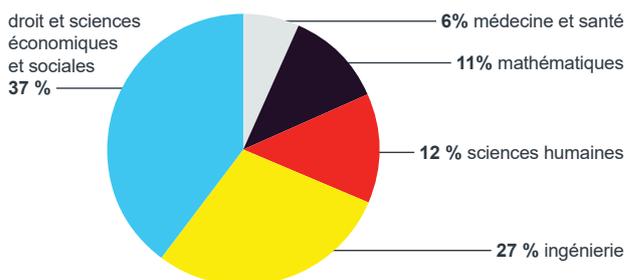


4.2) L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour certaines disciplines, l'accès à l'université est libre (*zulassungsfrei*) tandis que pour d'autres appliquant un *numerus clausus*, un système de sélection est mis en place. La note moyenne obtenue à l'*Abitur* est alors le critère décisif. Les frais d'inscription semestriels (*Semestergebühren*) sont assez faibles et incluent souvent une carte d'étudiant pour les transport en communs. Le coût des études supérieures dans les établissements publics est par ailleurs pris en charge par les *länder*.

Jamais les universités allemandes n'ont eu autant d'inscrits que durant le semestre d'hiver 2018/2019 [source : Office fédéral de la Statistique]. On compte ainsi 2 867 500 étudiants, ce qui représente une augmentation de 0,8 % par rapport au semestre précédent. C'est en Rhénanie du Nord-Westphalie qu'ils sont les plus nombreux (781 000), puis en Bavière (394 000) et dans le Bade-Wurtemberg (362 000) [source : statista]. Parmi eux, on trouve un nombre croissant d'étudiants étrangers [source : destatis].

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018



À la rentrée universitaire 2017-2018, 37 % des étudiants avaient choisi le droit et les sciences économiques et sociales. 27 % poursuivaient des études d'ingénieur, 12 % étudiaient les sciences humaines, 11 % les mathématiques et les sciences naturelles, 6 % la médecine et la santé.

Les études s'échelonnent sur 8 semestres en moyenne avant l'obtention d'un diplôme. Depuis la réunification du pays, le nombre d'universités a presque triplé : on en comptait 232 en 1990, elles étaient 619 en 2016. Ce sont les universités des sciences appliquées (*Fachhochschulen*) qui ont connu la croissance la plus forte. Les deux tiers des étudiants sont inscrits dans une université à orientation scientifique, dont un tiers dans une *Fachhochschule*.

LES UNIVERSITÉS D'ÉLITE

Depuis plus de quinze ans, l'université allemande connaît une profonde mutation. Elle s'est modernisée sous l'impulsion du processus de Bologne. C'est dans ce cadre qu'a été mise en place une réforme des cursus et diplômes proposés en Allemagne. Afin de faciliter la comparaison entre les diplômes et d'encourager la mobilité des étudiants en Europe, les établissements ont créé des cursus échelonnés pour les niveaux bac+3 (bachelor/licence), bac+5 (master) et bac+8 (doctorat). Ces nouveaux cursus échelonnés remplacent les diplômes de *Magister* et *Diplom*. Toutefois, les filières du *Staatsexamen* (diplôme d'État), passage obligé pour devenir juriste, médecin ou professeur, perdurent.

« Compétitivité » et « performance » sont désormais les maîtres-mots dans le paysage universitaire allemand. Le changement est passé par l'instauration de tests de sélection et par le renforcement de partenariats stratégiques entre les universités et les instituts de recherche extra-universitaires. Les pouvoirs publics ont fait de l'excellence le nouveau credo de l'université allemande en lançant en 2005 une « Initiative pour l'excellence ». Cette dernière a permis

de consacrer une enveloppe de 1,9 milliard d'euros au développement « d'établissements d'élite » (universités d'élite, écoles doctorales et pôles d'excellence) sélectionnés par un jury indépendant dans le but d'attirer en Allemagne les esprits les plus brillants permettant ainsi au pays de rester à la pointe face à la concurrence internationale.

Depuis juin 2012, 11 universités ont le statut d'« *Elite-Universität* ». À l'été 2019, l'Initiative pour l'excellence sera remplacée par une « Stratégie pour l'excellence » qui prévoit un certain nombre de changements. En juillet 2019, les universités qui le souhaitent devront soumettre leur candidature, y compris celles qui se sont déjà vu accorder le label d'excellence, car ce dernier sera réévalué. Au total, 26 établissements seront retenus et bénéficieront d'aides au titre de la Stratégie pour l'excellence pendant une durée de 7 ans [source : www.dfg.de/foerderung/programme/exzellenzstrategie/].

Selon le dernier classement du magazine *Times Higher Education*, l'Allemagne est, après les États-Unis et le Royaume-Uni, le pays qui compte le plus d'universités réputées. Dix universités allemandes se classent ainsi parmi les 100 premières de ce palmarès mondial [source : <https://www.timeshighereducation.com/student/best-universities/best-universities-europe>]. On estime que ces résultats sont notamment le fruit de l'Initiative pour l'excellence.

BON À SAVOIR

Le modèle allemand d'enseignement supérieur ne connaît pas le système des grandes écoles françaises et n'a donc pas non plus de « classes préparatoires ».



LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4.2.A) LES UNIVERSITÉS

Les étudiants allemands ont le choix entre des *Fachhochschulen* (universités des sciences appliquées) très axées sur la pratique et des universités plus générales. Ces dernières ont une double vocation d'enseignement et de recherche, conformément à l'idéal éducatif développé au XIX^e siècle par Wilhelm von Humboldt (1767-1835).

Depuis la mise en œuvre des réformes du processus de Bologne, les différences entre les *Fachhochschulen* et les universités se sont réduites. Le système est devenu plus flexible. Après une licence dans une *Fachhochschule*, il est possible de poursuivre ses études à l'université et vice-versa. Dans certains domaines, les universités jouissent toutefois d'une meilleure réputation, notamment dans les matières théoriques et liées à la recherche. Actuellement, il n'est possible de faire une thèse qu'à l'université.



4.2.B) LA FACHHOCHSCHULE

Les *Fachhochschulen* proposent des cursus dans lesquels l'enseignement théorique s'accompagne de nombreuses composantes pratiques. Il s'agit par exemple des sciences de l'ingénieur, des sciences économiques, des sciences éducatives (pour les enseignants du primaire et du secondaire dans certains länder), de l'administration ou du design industriel. Les étudiants, notamment dans les domaines technologiques, effectuent régulièrement des stages professionnels intégrés à leurs études. Pour accéder à une *Fachhochschule*, il faut être diplômé de l'enseignement secondaire. Si l'*Abitur* « classique » donne accès à tous les types d'enseignement supérieur, la *Fachhochschule* peut également être intégrée après un *Fachabitur*, un diplôme que les élèves de la *Realschule* peuvent obtenir après 2 années de scolarité supplémentaire.

4.2.C) LA DUALE HOCHSCHULE

Lancée il y a quelques années, la *duale Hochschule* vise à créer un système entièrement intégré d'établissements supérieurs avec un programme d'études en alternance de niveau licence (bac+3). La caractéristique principale de ce type d'études est d'alterner la partie théorique à l'université et la mise en pratique de ces connaissances en entreprise, par séquences de 3 mois. Les étudiants ont un contrat de travail qui leur permet de percevoir un salaire mensuel en tant qu'employé. Ce type d'études constitue donc une formation professionnelle mais d'un niveau plus élevé que l'apprentissage. L'inscription à l'université n'est possible que lorsque le contrat de travail a été signé. Les perspectives d'emploi après les études sont excellentes. En effet, 90 % des étudiants signent un contrat de travail avec leur entreprise directement après la remise des diplômes.

BON À SAVOIR

Les études supérieures courtes (de type BTS ou DUT) n'existent pas en Allemagne. Les *Fachhochschulen*, plus axées sur la pratique que les universités, sont cependant très appréciées. Les formations en alternance dans l'enseignement supérieur sont quant à elles assurées par les *duale Hochschulen*.

Les étudiants allemands ayant besoin d'un soutien financier peuvent demander à bénéficier d'une aide de l'État fixée en fonction des revenus des parents et des ressources personnelles de l'étudiant : le *Bafög* (*Bundesausbildungsförderungsgesetz*). L'étudiant doit rembourser une partie de la somme octroyée (mais jamais plus de 10 000 €) dès qu'il exerce une activité professionnelle. Si l'étudiant est en mesure de rembourser en un seul versement la totalité de la somme qu'il doit, il peut obtenir une remise allant jusqu'à 50 % de sa dette [source : bafög.de]. Si l'on perçoit le Bafög

par le biais de l'un des 12 organismes allemands attribuant des bourses aux étudiants les plus méritants, il n'a pas à être remboursé. Environ deux tiers des étudiants inscrits dans une université allemande travaillent pour financer leurs études. Si certains occupent des postes d'assistants au sein de leur université, la majorité d'entre eux travaillent cependant dans différents secteurs. Les étudiants disposent en moyenne de 918 euros par mois pour vivre et 68 % d'entre eux ont un petit boulot [source : Deutsches Studentenwerk].

Afin de pouvoir faire les études de leur choix, les étudiants allemands peuvent s'installer dans la ville où l'offre leur convient le mieux, ou celle où leur dossier a été accepté. Il est donc assez courant que les étudiants allemands partent loin de leur ville d'origine et ne rentrent que rarement chez eux le week-end. La colocation et la vie en résidence universitaire sont très répandues. Les étudiants vivent souvent en autonomie complète loin de leurs familles et seul un quart d'entre eux habitent encore chez leurs parents.



LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ALLEMAGNE
DE LA PETITE ENFANCE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Brochure publiée par Allemagne Diplomatie - Édition 2018

Rédaction : Daniela Tatin

Traduction : Alexandra Albert et Mathilde Pelé

Graphisme : Nina Bahsoun

Informations non contractuelles, données à titre indicatif.

www.allemande.diplo.de

allemande@pari.diplo.de

[@AllemagneDiplo](https://twitter.com/AllemagneDiplo) 

[@AllemagneDiplo](https://www.instagram.com/AllemagneDiplo) 

Ambassade d'Allemagne à Paris 